

---

## R.I.S SNUipp-FSU 05 « directeurs-trices » 1.12.20

---

Le mardi 1<sup>er</sup> décembre, nous avons organisé une réunion d'information syndicale à destination des directeurs-trices d'école afin d'échanger sur leurs conditions de travail et l'actualité sur la direction. Nous y intégrons les quelques réponses données par la DASEN lors de l'audience FSU du 3.12.20 (voir les *commentaires en violet*)

### 1. Point d'actualité

Plus d'un an après le suicide de notre collègue Christine Renon, le gouvernement n'avance pas sur la question de la direction d'école. Après 4 réunions au ministère depuis le mois de septembre, toujours rien de concret n'a été annoncé. L'enveloppe budgétaire proposée est loin de répondre aux besoins de temps et de moyens nécessaires. Vous pourrez lire [ICI](#) un compte-rendu de la dernière réunion.

Au niveau départemental, l'avancée n'est pas plus palpable sur l'allègement des tâches. Si on ne prend pas en compte ce que la gestion du covid a apporté en charge supplémentaire, des points abordés depuis quelques années ne sont toujours pas « simplifiés » (par exemple, l'envoi direct des convocations aux animations pédagogiques à chaque enseignant plutôt que de transiter par les directeurs).

De nouveaux groupes de travail départementaux sont mis en place pour cette année scolaire, nous espérons qu'il en ressortira enfin des avancées concrètes.

*Concernant ces groupes de travail, la DASEN, après nous avoir dit qu'elle n'avait pas d'opposition à la présence des organisations syndicales dans ces réunions, comme cela est le cas dans l'écrasante majorité des départements, nous a finalement indiqué que ce n'était pas un lieu de dialogue social et qu'elle préférerait nous recevoir en audience sur ce sujet dans la 1<sup>ère</sup> quinzaine du mois de janvier.*

*La présence des représentants des personnels dans ces GT est avant tout un moyen de faire des propositions...*

Voici à présent plusieurs points précis abordés avec les directeurs-trices présents.

### 2. En lien avec la gestion de la crise sanitaire

#### a) **Les masques**

C'est une question clivante, qui a été éprouvante à gérer pour les directeurs-trices dans certaines écoles, l'opposition de certains parents (grève de la scolarisation le vendredi) étant parfois véhémement.

Est également soulignée l'incohérence du port du masque pour les élèves d'élémentaire dans des classes multiniveaux avec une majorité d'élèves de maternelle.

Dans le 04, cela n'est plus un problème. Les élèves d'élémentaire en classe avec une majorité de maternelle ne portent pas le masque. Ce sont aussi des recommandations de la médecine scolaire mais toujours pas de consigne en ce sens dans notre département de la part de la hiérarchie...

*Lorsque nous avons évoqué le sujet lors de l'audience, la DASEN était au courant de ce choix fait dans le 04 et a confirmé qu'il n'y avait pas de consigne en ce sens dans notre département. Cependant, elle n'a pas eu le temps de nous répondre plus précisément sur sa position à ce sujet. Nous la réinterrogerons lors du CHSCT du 11.12.20 pour ne pas attendre l'audience du mois de janvier.*

L'interrogation sur les masques transparents pour la maternelle a aussi été évoquée lors de cette RIS. En effet, le port du masque « traditionnel » par les enseignants est un réel souci pédagogique dans l'apprentissage du langage.

*Nous avons réinterrogé la DASEN à ce sujet, il n'y a pas eu de réponse précise, mais de la même manière nous reposerons la question en CHSCT. Le prix et la production de ces masques semblent*

*limités mais il est important de savoir ce qu'il en est sachant que c'est le ministre lui-même qui avait abordé cette possibilité. Nous espérons que la DASEN entendra et fera remonter cette problématique.*

#### **b) La gestion des cas de covid**

Un directeur nous fait remonter l'incohérence de la gestion des cas covid entre la mairie et l'éducation nationale, lorsqu'un agent a les 2 casquettes (temps scolaire + périscolaire). Une personne positive, peut reprendre au bout de 7 jours dans l'éducation nationale (même si elle est toujours positive) alors que la mairie demande que la personne soit négative pour revenir travailler...

*La DASEN semble s'étonner de l'incohérence de ce cas de figure.. Elle l'a noté mais ne répondra pas plus précisément. Cela sera aussi relancé en question diverses de CHSCT.*

Quant au sujet des courriers « assurance maladie », les directeurs présents semblent tous d'accord sur l'idée de ne pas se lancer dans cette usine à gaz, cela n'étant ni obligatoire ni dans les missions de directeurs-trices. Aucun de ceux présents ne semble avoir eu de pression pour faire ces courriers.

*La DASEN a pris note de la demande de clarification. Si rien n'est reçu en ce sens d'ici le CHSCT du 11.12.20, nous reposerons la question.*

Nous avons été interrogés aussi sur la campagne de tests mise en place dans 3 collèges. Mais nous n'avons pas plus d'informations que le mail qui a été reçu dans les écoles avec la procédure.

*Nous trouvons que le recours aux infirmières scolaires- même sur la base du volontariat- risque encore de nuire aux travail qu'elles effectuent auprès des élèves, les moyens étant déjà bien insuffisants.*

#### **3. La prime de 450€**

Cette prime prévue pour tous les directeurs en poste à la rentrée 2020, n'a toujours pas été touchée dans notre département alors qu'elle l'a été dans d'autres. Son versement étant pourtant annoncé en novembre.

*Nous avons posé la question à la DASEN, cette dernière va se renseigner pour savoir pourquoi ce n'est pas le cas.*

#### **4. La formation des neo-directeurs-trices**

Dans notre département, les directeurs d'école de moins de 3 classes ne sont pas acceptés en formation de directeur. « faute de places » à priori. Cependant, cela nous semble inconcevable que des directeurs-trices, même chargés de classe unique ne soient pas formés !

Idem pour les directeurs-trices à titre provisoire ayant pourtant demandé le poste de direction qu'ils occupent et qui effectuent donc une première année de direction (la plus difficile) sans formation.

*Cela a été entendu mais pas de réponse précise. C'est une demande que nous portons depuis plusieurs années et que nous continuerons de porter car toute personne assurant des tâches de direction a besoin d'une formation. Elle pourrait s'inscrire dans une partie de la formation initiale des directeurs, comme cela s'est déjà fait ou avoir à minima un réel accompagnement renforcé (et même si c'est toujours mieux que rien, ce ne peut pas consister uniquement en l'aide d'une « personne ressource »).*

#### **5. La carte scolaire**

Nous avons été aussi interrogés sur la carte scolaire et les éventuelles fusions d'école. A ce jour, nous n'avons pas d'information de la part de l'administration et en général nous l'apprenons en commission en janvier/février. Néanmoins, si vous avez des échos, n'hésitez pas à nous en faire part pour que nous nous renseignions auprès de l'administration.

*Nous avons fait part de notre inquiétude sur les postes RASED. Nous avons demandé à la DASEN d'avoir une attention particulière sur ces postes nécessaires et utiles, pour ne pas se retrouver*

*dans la situation de la dernière carte scolaire avec plusieurs suppressions de postes envisagées. Nous continuerons de défendre le maintien de ces postes.*

*La carte scolaire a donc été vaguement évoquée par la DASEN lors de l'audience mais pour dire qu'il y aura des choix à faire et qu'on ne se sera pas forcément d'accord mais qu'elle maintiendra le dialogue. Des propos qui sont loin d'effacer notre inquiétude...*

## 6. L'allègement des tâches

Lors de cette RIS, nous avons demandé aux directeurs-trices de nous faire remonter leurs demandes quant à l'allègement des tâches de direction, en voici les quelques points qui en sont ressortis :

- Des mails pourraient être envoyés directement à chaque enseignant et ne plus transiter par les directeurs-trices (les convocations aux animations et stages, les divers mails d'information, ...).
- Une simplification pour l'envoi des déclarations de « service fait » après une grève.
- Réduire les envois papier qui doivent souvent en plus être doublés d'un envoi par mail (comme ça peut être le cas dans certaines circo pour les agréments EPS), une réflexion sur la signature numérique des IEN est également souhaitée.
- Une délégation de la gestion des PPMS

Evidemment la liste pourrait être bien plus longue.

*Ce point sur l'allègement des tâches n'a pas été évoqué lors de l'audience mais le sera lors d'une audience spécifique sur la question de la direction d'école. D'ici là, n'hésitez pas à nous faire des remontées. Nous envisagerons peut-être une nouvelle RIS en amont pour faire un point avec vous. En attendant, puisque, pour le moment, nous ne sommes pas dans les groupes de travail sur la direction pour porter votre parole, n'hésitez à faire remonter ces premiers éléments aux directeurs qui ont été identifiés pour ces groupes de travail.*

## 7. La campagne « Stop à la surcharge » du SNUipp-FSU

Pour plus de détails sur cette campagne, c'est par [ICI](#).

Nous avons profité de cette RIS pour évoquer avec les directeurs-trices présents notre campagne nationale « stop à la surcharge : je ferai dans la mesure du possible ».

Des directeurs-trices présents s'étaient déjà positionnés dans cette campagne, d'autres ont émis des réserves. Ça a donc été l'occasion entre eux d'échanger sur leurs raisons. La principale réserve étant de ne pas vouloir « prendre en otage » les collègues adjoints sur des problématiques de direction alors qu'être directeurs-trices est un choix qu'ils ont fait et qu'ils en assument la responsabilité. A cela, les autres directeurs ont répondu que l'idée c'était d'être soutenu et que ce soit une décision d'équipe. Même si vous êtes directeurs-trices, une école c'est une équipe et vous n'êtes pas seuls.